

Compte-rendu du CE du Siège

17 & 18 octobre 2016



Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourgier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Luc Deléglise, Sonia Deputier, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:

Eric Laumonier

Information / consultation sur l'évolution des tableaux de service à la fabrication

La direction persiste dans sa volonté de casser les organisations du travail sur les JT de France 3 qui existent depuis 30 ans au prétexte de l'internalisation de l'émission « *Actuality* » dont la pérennité est très discutée au vu des audiences enregistrées.

Cette émission qui monopolise le plus grand plateau et une régie à l'année pour seulement une heure de direct par jour n'est, de toute évidence, pas adaptée aux moyens de production du siège.

Pour sa fabrication, la direction a mis en place des petites vacations de 05 ou 06 heures par jour. Elle a ainsi volontairement travesti l'esprit de l'accord collectif qui permet une seule vacation de 05 h par semaine ce qui sous-entend que les autres vacations de la semaine doivent avoir une durée normale (07 h pour 35 h ou 08 h pour 39 h hebdomadaire)

La CGT rappelle que l'employeur doit fournir le travail qui correspond à la durée hebdomadaire légale (35 ou 39 h).

De plus, la semaine de quatre jours doit être la norme dans le secteur de la fabrication qui est soumis à de nombreuses contraintes (organisation hebdomadaire variable, horaires décalés, contraintes du direct, etc.) Pour cela, il convient d'alterner les vacations à grandes amplitudes horaires avec les vacations classiques sur une semaine comme cela s'est toujours pratiqué.

Avec ce projet, la direction a pris le risque de monter les salariés les uns contre les autres depuis un mois, rendant la situation explosive et porteuse de risques psycho-sociaux. Le mal-être est déjà instauré, acharnement sur les salariés, à qui on impose de tourner sur des vacations de 05 jours hebdomadaire, impactant ainsi leur qualité de vie et leur santé.

La direction noie le poisson en promettant la mise en place de la planification sur 4 semaines

que les salariés réclament depuis des mois... Mais parallèlement, sous prétexte d'alléger la charge de travail quotidienne, elle transforme les vacations de 12 h en vacations de 10 h... en conservant la même amplitude de travail et en rajoutant une vacation hebdomadaire de 05 h ... cherchez l'erreur !!!

De toute évidence la direction cherche à faire des gains de productivité en réduisant au maximum la durée des vacations. Cela pourrait avoir pour

conséquence la perte d'une quinzaine d'ETP sur les régies et plateaux. Cela annonce-t-il un futur plan de licenciement déguisé ?

La CGT exige que la direction fournisse le plan de charge de l'organisation qu'elle souhaite mettre en place, faisant apparaître le volume de travail horaire ainsi qu'une projection de planification sur un minimum de 6 mois.

Information / consultation sur la dérogation au temps de travail sur le Téléthon 2016

L'examen du point a été rapide, les débats ont porté sur les problèmes de lisibilité des

documents fournis aux élu-e-s.

Les élu-e-s ont émis un avis favorable.

Bilan social 2015 et emploi au 30 juin 2016

Forte baisse de l'emploi

185 ETP (Equivalent Temps Plein) ont disparu sur le siège de FTV en 2 ans et demi. Du 31 décembre 2013 au 30 juin 2016, les effectifs ont baissé de 140 ETP chez les PTA et de 45 chez les journalistes. Les précaires (CDD, pigistes, intermittents) ont été particulièrement impactés.

Pour le personnel restant, baisse de l'emploi signifie augmentation de la charge de travail dans tous les secteurs : administratif, technique et journalistique.

Focus sur les journalistes

Chez les journalistes, l'impact des réductions d'emploi concerne surtout les titulaires (-39

ETP). Le volant de CDD et pigistes se situe de manière permanente autour de 150 ETP.

La CGT a critiqué le fait que ce niveau de précarité reste constant, année après année. Elle demande la transformation des CDD de longue durée en CDI. Un niveau élevé de précarité chez les journalistes a d'importantes conséquences humaines et éditoriales.

Par ailleurs, la CGT a fait remarquer que depuis la création de la chaîne info, l'encadrement fait pression sur les journalistes pour qu'ils ne prennent qu'un RH par semaine au lieu de 2.

Forte hausse du recours aux entreprises extérieures

Entre 2013 et 2015, le nombre d'heures de travail confié à des prestataires a augmenté de 10 %. Il dépasse les 800 000 heures en 2015, ce qui correspond à environ 500 emplois. Les charges de gardiennage augmentent (renforcement de la sécurité) ainsi que le nettoyage et l'informatique.

Rapports femmes /hommes

Si le rapport femmes/hommes est globalement respecté chez les PTA, 51/49, même chez les cadres, on constate un fort décalage chez les journalistes : 30,5 % seulement de femmes dans l'encadrement dans une profession où les femmes représentent 40 % des effectifs.

Dans les deux catégories, PTA

comme journalistes, le salaire moyen des hommes est nettement supérieur à celui des femmes.

Parmi les 10 plus hautes rémunérations, celle d'un homme atteint 237 500 € contre 187 110 pour une femme (brut annuel).

Absentéisme

Le cabinet Raisonances, mandaté par le CE, a examiné les comptes de la chaîne. Son rapport souligne la hausse préoccupante du taux d'absentéisme. + 40 % pour les maîtrises et + 100 % pour les cadres PTA. Chez les journalistes + 70 % dans la filière reportage et + 35 % chez les en-

cadants : « *Les journées d'absence pour maladie... atteignent des niveaux inédits sur les deux dernières années* »

Pour les experts, le vieillissement de la pyramide des âges ne peut expliquer « *l'évolution brutale* » de l'absentéisme. Celle-ci serait à imputer au « *développement de la souffrance au travail* » et à la « *dégradation des relations sociales* ».

Conclusion : « *les évolutions récentes de l'absentéisme... peuvent dans ce contexte être interprétées comme un signal de détresse quant aux retombées de ces mutations incessantes sur les conditions de*

travail des salariés et leur santé physique et mentale ».

La CGT a dénoncé les réductions d'effectifs dans de nombreux secteurs qui se traduisent par une intensification des rythmes de travail. Charge de travail aggravée depuis septembre, avec les contributions à la chaîne info que la direction a délibérément refusé de prendre en compte.

La volonté de la direction d'imposer Info 215 à marche forcée, l'iniquité et l'opacité dans l'attribution des mesures individuelles, les mises à l'écart de certains salariés amplifient le malaise dans les rédactions et dans de nombreux services.

Information sur les activités de Malakoff

Catherine Sailles et Sylvain Guidot, missionnés par la direction Outre-Mer 1ère – France Ô, sont venus présenter les travaux en cours sur l'évolution des structures et des missions du site de Malakoff.

Les rencontres avec les représentants des Organisations Syndicales et les managers de Malakoff leur ont surtout permis de relever que « *de nombreuses réformes ont fragilisé l'établissement* » et qu'il pût d'un ressenti croissant de « *perte d'âme et d'appartenance aux Outre-Mer* ».

Ces deux chargés de mission ont demandé aux élus leurs remarques à propos de ce projet sur 2 points :

1 ⇨ Déploiement d'une rédaction commune par la synergie

des rédactions Télé, Radio et Web.

2 ⇨ Nouvelle stratégie du service Communication pour optimiser sa transversalité entre France Ô, les 1ères et le développement du Numérique

La CGT demande quelles sont les garanties du maintien de l'emploi et M. Guidot certifie que les ETP ne seront pas impactés. Il assure également que les directions transverses ne seront pas modifiées (Finance, Juridique, DRH...) et que le périmètre des IRP ne changera pas.

La CGT souligne le mécontentement des salariés de Malakoff et leur incompréhension face à un nouveau chantier

alors que tant d'autres ne sont pas achevés : bilan de l'accord sur l'organisation du temps de travail pluri-hebdomadaire variable, finalisation compétences complémentaires. Ces 2 « chantiers » sont reportés depuis janvier 2016 !!!

De plus, la CGT rappelle à la direction que des requalifications laborieuses sont toujours en cours. Que les entretiens annuels ainsi que le comité des salaires n'ont toujours pas eu lieu...

L'information/consultation en CE concernant la réorganisation de Malakoff ne se déroulera pas avant décembre 2016.

Information sur le rattachement de la finance des sports aux moyens des antennes

Un rapprochement hiérarchique du contrôle de gestion

aux moyens des antennes qui

n'impacte ni l'emploi ni la localisation des postes

Information sur les modalités de refacturation de la chaîne franceinfo:

Un exercice compliqué pour la direction qui admet que toutes les prestations ne sont pas valorisées. Elle confirme qu'il y a mutualisation des synergies

mises en œuvre mais ni les ETP de FTR à Vaise, ni ceux de Malakoff, ni même les chroniqueurs ne sont valorisés.

Nous devrions atteindre 11 M€ en fin d'exercice 2016 au lieu des 6 M€ annoncés et ce, sans une réelle capacité à pouvoir l'estimer.

Vote d'un mandat au secrétaire du CE Siège pour ester en justice

Lors du CE, un mandat des élu-e-s du CE a été voté à l'unanimité dans l'affaire des

fiches du personnel. A l'instar du CCE, le CE considère que la mise en place de la revue

du personnel sans information préalable est constitutive d'un délit d'entrave.

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 20 octobre 2016

CGT France télévisions Siège

Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04

**Prochain CE :
22 et 23 novembre 2016**

D'ici là, vos élus CGT se tiennent à votre disposition